ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 131720

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les relations existantes entre EDF administration des obligations d'achat, et les producteurs particuliers d'électricité photovoltaïque. En effet, il semblerait que dans de nombreux cas, le délai de versement par EDF des sommes correspondant au rachat d'électricité excède largement les 30 jours, certains cas allant jusqu'à deux mois. Les producteurs particuliers se retrouvent donc pénalisés, puisqu'ils doivent eux-mêmes faire face à des remboursements d'annuités d'emprunt correspondant à l'investissement effectué sur les installations. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre afin de rappeler à EDF la nécessité de remplir ses obligations vis-à-vis des particuliers.

Données clés

Auteur : M. Michel Bouvard
Circonscription : Savoie (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 131720
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique
Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2858
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)